



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
30 septembre 2016

L'assemblée générale s'est tenue, le Vendredi , 30 septembre 2016 à 11 heures
Chez Madame Françoise MICOLLE , à LYON.

5 membres de l'association étaient présents:

Le Président de l'Association : Jean- Pierre FRACHON

La Trésorière/secrétaire : Martine ROBBE

La trésorière adjointe chargée de la vérification des comptes de « Growing in Nepal » : Françoise MICOLLE

2 membres adhérents : Madame INIZAN-PERDRIX et MADAME DIDI

17 personnes avaient fait parvenir leur bon pour pouvoir.

Après avoir remercié les participants, le Président rappelle en préambule les origines de « Grandir au Népal », le but et les objectifs de l'Association. Il donne également quelques informations sur l'histoire récente de ce pays, les dernières élections et la mise en place de la nouvelle constitution.

Entre temps, le séisme a confronté le pays à de graves difficultés économiques. De plus les relations avec l'Inde, premier partenaire du Népal, se sont totalement détériorées et l'Inde a réagi très fortement en coupant l'électricité et en réduisant essence et fuel pendant près de 6 mois. Grâce à l'intervention internationale la situation s'améliore depuis début 2016.

Le Président s'est rendu au Népal en avril 2016. A Salyan il a pu vérifier les réparations et reconstructions réalisées suite aux dégâts dus au séisme. Vous pourrez lire son compte-rendu en pièce jointe.

L'assemblée Générale de ce jour concerne l'année civile 2015 ;

Il est précisé que les comptes de l'Association népalaise : GROWING IN NEPAL, sont arrêtés le 14 juillet (année comptable du 15/7 au 14/7) et que l'année scolaire se déroule au Népal, de Mai à Avril.

L'Association compte pour l'année 2015 une trentaine d'adhérents individuels, 2 entreprises nous soutiennent régulièrement : ATALANTE-FRANCE*, et AZUR FORMALITES, ainsi que le Lycée MASSILLON à Clermont-Ferrand et une Association : « VOL PAPILLON ».

Les dons des adhérents ont légèrement diminué (-3.36 %) compensés par une plus grande générosité des entreprises/lycée/association. Un grand merci à tous !

**ATALANTE-FRANCE est un voyageur qui, dans sa charte éthique, a décidé de suivre les actions de « grandir au Népal » et d'en informer les clients. Ceux-ci versent 10 € lors de l'achat de leur voyage. En 2015 les voyages se sont considérablement réduits suite aux circonstances exceptionnelles.*

Nous espérons une plus importante participation en 2016.

Cette année fut une année particulière, puisqu'un séisme dévastateur a détruit de nombreux villages autour de Katmandou, et a touché notre district plus légèrement, avec surtout des dégâts matériels.

De nombreuses personnes se sont associées à notre action et nous avons pu compter sur 114 dons supplémentaires spécifiquement dirigés dans l'aide aux victimes.

Juste après le séisme, Arjun Bhusal a été embauché ponctuellement par des associations pour plusieurs missions, plus particulièrement dans le district de Sindupalchowk (en pièce jointe, le compte-rendu rédigé au printemps 2016).

Vie de l'Association GROWING IN NEPAL :

Il est utile de rappeler que tous les enfants que nous soutenons n'avaient aucun avenir scolaire ou professionnel, sachant qu'ils sont tous issus de familles extrêmement pauvres et démunies.

Pour l'ensemble des élèves nous avons pris en charge les fournitures scolaires, livres, cahiers, uniformes, sacs de classe, frais d'admission dans leurs écoles respectives etc.... . Nous avons également payé leurs frais de scolarité et leur couverture médicale.

Année scolaire 2014/2015 : on a suivi 28 élèves :

23 élèves scolarisés dans les écoles des villages du district

3 élèves sont en 1^{ère} année universitaire à POKHARA (équivalent de la première année de licence/3)

1 élève est en classe de 1^{ère} à POKHARA

1 élève est scolarisé dans un établissement privé (un généreux donateur subvient complètement aux études de cet élève tout en participant au parrainage des autres élèves)

Année scolaire 2015/2016 : on suit 30 élèves:

22 élèves scolarisés dans les villages du district

3 élèves en seconde année universitaire à POKHARA (équivalent de la 2^e année de licence/3)

3 élèves en classe de 1^{ère} (1 à NAYAPUL+ 2 à POKHARA) (cours de management-commerce)

1 élève en classe de terminale (à POKHARA)

1 élève est en école privée

Sur les 22 élèves soutenus dans les classes du district, 6 ont obtenus d'excellents résultats, 2 de bons résultats, 3 d'assez bon résultats et 11 ont atteint un niveau moyen.

L'Association peut en être fière.

Pour l'année en cours (2016- 2017), 3 élèves filles sont en apprentissage de couture pendant 6 mois (nous prendrons en charge les frais de scolarité, L'apprentissage et l'achat de la machine à coudre soit 600 € par élève)

Nous remercions Anita Bhusal, notre responsable népalaise, salariée de l'Association, qui se déplace plusieurs fois par an dans chaque village du district de Sallyan, pour faire le point sur nos actions.

Nous remercions également Arjun Bhusal, bénévole de l'Association, qui suit et motive les enfants dans leurs études, et leur impose une obligation de résultat. Il doit fixer avec eux un objectif et les inviter à réfléchir sur une orientation professionnalisante . Il vérifie également l'état de leurs uniformes et de leurs cartables.

Il précise aussi que les enfants travaillent tous à la maison ou aux champs après l'école pour couper l'herbe, aller chercher l'eau, soigner les animaux, etc..

Ils n'ont pas la possibilité de faire des devoirs à la maison : tout ce que les enfants apprennent, est appris sur les bancs de l'école.

Et même si à l'école publique il y a peu de travail innovateur et que le niveau est plus faible que dans le privé, les professeurs font tout ce qu'ils peuvent pour apporter à nos filleuls et à leurs camarades le maximum d'éléments leur permettant de poursuivre leurs études le plus longtemps possible ou pour apprendre un bon métier.

Nous remercions Les 5 professeurs qui suivent ces enfants avec Arjun. Ces professeurs ne sont pas rémunérés par l'Etat, mais rémunérés par les villageois. Nous apportons une aide qui est passée, en juillet 2015, à 2500 roupies/mois/sur 10 mois.

NB : 100 Roupies népalaises = 0.85 €

1 € = 117,51 roupies (118 r)

II – comptabilité de l'Association GROWING IN NEPAL

Vous trouverez ci-après le tableau des dépenses à SALYAN : **tableau 1**

Et le tableau des dépenses du bureau de Katmandou (Growing in Népal) **tableau 2**

Ces tableaux retracent la comptabilité népalaise entre le **15 juillet 2014 et le 14 juillet 2015**.

Les comptes sont attestés officiellement par un audit népalais.

Françoise Micolle suit attentivement les dépenses et nous transmet ses conclusions chaque année. Nous la remercions vivement.

Tableau 1

<i>Taux de conversion utilisé</i> 118	2014-2015	
	ROUPIES	EUROS
Primaire et Secondaire (collège)	820 771	6 952 €
Frais inscriptions écoles et examens	187 760	1 590 €
Uniformes pulls et chaussures	141 761	1 201 €
Dépenses diverses (objets de toilettes, petits repas)	27 593	234 €
Livres cahiers et papeterie	174 257	1 476 €
Aide médicale (enfants parrainés et autres villageois)	15 000	127 €
Porteurs (indemnités pour le transport du matériel)	10 000	85 €
Matériel pédagogique et mobiliers (pour 4 écoles)	100 000	847 €
Salaires (complément salaires pour 5 instituteurs)	100 000	847 €
Rajan Malla (privé)	64 400	545 €
Secondaire (lycée)	44 710	379 €
Prise en charge des élèves	44 710	379 €
Université	257 836	2 184 €
Prise en charge 3 étudiants	257 836	2 184 €
Transverse	94 585	801 €
Frais de déplacements/nourriture/logement ANITA	94 585	801 €
Séisme	561 071	4 752 €
Salyan	-	- €
Sindulpachowk	561 071	4 752 €
TOTAUX	1 778 973	15 068 €

Tableau 2

<i>Taux de conversion utilisé</i> 118	2014-2015	
	ROUPIES	EUROS
Loyer de l'office	72 000	610 €
Taxe d'habitation office	2 400	20 €
Taxes locales et gouvernementales	2 804	24 €
Audit (vérification des comptes)	10 000	85 €
Abonnement téléphone	12 703	108 €
Abonnement mobile	4 000	34 €
Abonnement internet	13 000	110 €
Réparation ordinateur et imprimante	14 020	119 €
Papeterie et photocopies	9 000	76 €
Dépenses diverses	-	-
Déplacements KTM	9 780	83 €
Salaires ANITA	117 000	991 €
Salaires KRISHNA	60 000	508 €
TOTAUX	326 707	2 767 €

TOTAL DES DEPENSES (du 15 juillet 2014 au 14 juillet 2015)

SALYAN : 1 778 973 roupies soit 15 068 €
 KATMANDOU : 326 707 roupies soit 2 767 €
Au total : 2 105 580 roupies soit 17 835 € (dont 4 752 € pour le séisme)

Nous avons pu, à cette date, vérifier également les dépenses entre le 15 juillet 2015 et le 14 juillet 2016 :

Tableau –1 BIS	2015-2016	
	ROUPIES	EUROS
Primaire et Secondaire (collège)	840 511	7 119 €
Frais inscriptions écoles et examens	256 590	2 173 €
Uniformes pulls et chaussures	192 523	1 631 €
Dépenses diverses (objets de toilettes, petits repas)	3 307	28 €
Livres cahiers et papeterie	157 131	1 331 €
Aide médicale (enfants parrainés et autres villageois)	9 860	84 €
Porteurs (indemnités pour le transport du matériel)	6 000	51 €
Matériel pédagogique et mobiliers (pour 4 écoles)	18 000	152 €
Salaires (complément salaires pour 5 instituteurs)	125 000	1 059 €
Rajan Malla (privé)	72 100	611 €
Secondaire (lycée)	247 945	2 100 €
Prise en charge des élèves	247 945	2 100 €
Université	290 330	2 459 €
Prise en charge 3 étudiants	290 330	2 459 €
Transverse	108 790	921 €
Frais de déplacements/nourriture/logement ANITA	108 790	921 €
Séisme	785 646	6 654 €
Salyan	315 750	2 674 €
Sindulpachowk	469 896	3 980 €
TOTAUX	2 273 222	19 254 €

Du 15 juillet 2015 au 14 juillet 2016		
tableau 2 bis		
Loyer de l'office	86 400	732 €
Taxe d'habitation office	2 400	20 €
Taxes locales et gouvernementales	3 862	33 €
Audit (vérification des comptes)	10 000	85 €
Abonnement téléphone	13 578	115 €
Abonnement mobile	5 000	42 €
Abonnement internet	12 000	102 €
Réparation ordinateur et imprimante	4 500	38 €
Papeterie et photocopies	10 358	88 €
Dépenses diverses	3 255	28 €
Déplacements KTM	12 440	105 €
Salaires ANITA	169 000	1 431 €
Salaires KRISHNA	-	- €
TOTAUX	332 793	2 819 €

TOTAL DES DEPENSES (du 15 juillet 2015 au 14 juillet 2016)

SALYAN : 2 273 222 roupies soit 19 254 €
KATMANDOU : 332 793 roupies soit 2 819 €
Au total : 2 606 015 roupies soit 22 073 € (dont 6 654 € pour le séisme)

III – Dons reçus par l'Association GRANDIR AU NEPAL en 2015 (hors séisme)

Donateurs	2013	%	2014	%	2015	%
individuels	5100	-19.81	5640	+10.59	5450	- 3.36
entreprises	2930	+54.21	2290	-21.84	4980	+117
Exceptionnels (Construction lycée)	4351	-2.78	540	-87.59		
	13431	-21.09	8470	-36.94	10430	+23

La baisse des dons individuels s'est très peu ressentie en 2015 – 3.36 %

Par contre, on note une augmentation importante des dons des entreprises donatrices, grâce en particulier à l'association « Vol Papillon » que nous n'avions pas en 2014.

Le Président doit contacter personnellement le lycée Massillon. Il propose de parler plus particulièrement du parcours des 3 élèves filles qui vont devenir couturières et acquérir leur outil de travail grâce à l'association. Il pourra également évoquer les études brillantes de notre filleul Sundar. POUR AIDER AU FINANCEMENT DE SA PREMIERE SCIENTIFIQUE DS UN LYCEE SPECIALISE A POKK

Il faut rappeler qu'aucune dépense n'est faite par GRANDIR AU NEPAL, en France, (hormis les frais bancaire , paypal et internet) et que la totalité des dons est destinée à l'Association Népalaise.
Nous avons transmis en 2015 : 13 500 €. Soit 2 500 € de plus qu'en 2014.

Une donatrice pose la question de savoir s'il y a, d'une manière ou d'une autre, un retour, positif ou négatif, des enfants parrainés.

Comment ressentent-ils ce que Grandir au Népal leur a apporté ?

Nous proposons de demander à Arjun d'établir un questionnaire à faire remplir à chaque enfant, il est peut-être possible de communiquer avec eux par internet ?

Séisme :

Les dons pour l'aide aux victimes du séisme se sont élevés à 19 025 €

A ce jour nous avons versé 11 700 €

Nous nous sommes concertés sur la destination de la somme restante.

Nous avons eu d'autres demandes, en particulier l'aide à la reconstruction d'un village que nous avons aidé lors du séisme et qui a été, lors de la mousson 2016, complètement recouvert d'une coulée de boue. Tout serait à recommencer.

Mais les dépenses pour nos enfants parrainés à Sallyan et à Pokhara, ont beaucoup augmentées.

Ceci s'explique par les coûts supplémentaires particulièrement pour les enfants qui sont en apprentissage ou qui continuent leurs études à Pokhara

Evaluation faite pour l'année 2016 2017:

- Coût du parrainage d'un enfant en primaire et secondaire jusqu'en seconde : 278 € (X17élèves)
- En classe de première : 1 seul enfant : SUNDAR (en classe scientifique) : 2380€
- En classe de terminale : 555 € (x3 élèves)
- En faculté : 3 e ANNEE : 1106€ (X 3élèves)
- En privé : 996 € (1 seul élève pris en charge par un donateur)
- En apprentissage couture : 600€ sur 6 mois (X3élèves)

La lecture de cette évaluation fait ressortir que les dépenses sont très importantes et en très nette augmentation.

Nous devons aussi tenir compte de l'inflation importante qui sévit au Népal depuis le séisme (12 à 15 %)

Nous avons donc décidé de rester prudents, et d'attendre les projections de dépenses à plus long terme, sur cette nouvelle année universitaire et les suivantes. La situation est difficile et en dernier ressort nous pourrions nous servir d'une partie de cette somme restante pour les enfants de Salyan.

CONCLUSION

Une nouvelle année scolaire a commencé (le 1^{er} mai), et nous souhaitons une bonne réussite à tous nos enfants parrainés ainsi qu'à l'ensemble des élèves du district, malgré les aléas qui perdurent suite au séisme. Nous encourageons également la communauté éducative à les suivre avec vigilance et enthousiasme.

Grâce à la générosité de nos adhérents et à la poursuite de la mise en place de la contribution des touristes d'ATALANTE-FRANCE, nous pouvons continuer à œuvrer pour la scolarité de ces enfants, et leur permettre d'étudier dans des conditions décentes.

Nous comptons toujours sur nos acteurs népalais, Anita, Arjun, les professeurs.

Nous souhaitons bonne chance à Arjun qui, après son séjour en France, est reparti avec un projet personnel de distribution d'eau (Actuellement l'eau distribuée est très polluée, et le séisme a renforcé l'urgence de ce projet. Il recherche actuellement des sources et travaille sur le montage de l'opération.)

Le Président et les membres présents à cette Assemblée Générale remercient l'ensemble des donateurs permettant un échange constant et sérieux entre « GROWING in NEPAL » et « GRANDIR au NEPAL ».

FAIT A BESANCON, le 30 septembre 2016

Le Président,

J.P FRACHON

PJ : 1 – rapport sur le séisme au printemps 2016 (JP FRACHON)

2 – compte-rendu voyage au Népal (JP FRACHON)